

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°50

---

Berne, le 27 octobre 2008

### **La jeunesse syndicale lance sa campagne pour l'AVS flexible. Elle s'insurge contre les tentatives des jeunesses des partis bourgeois de monter les jeunes contre les retraités !**

Les jeunes démocrates-chrétiens ont insidieusement tenté de porter atteinte à la solidarité entre les générations en montant les jeunes contre les retraités : ils font croire que l'initiative « pour un âge de l'AVS flexible » serait « un braquage des jeunes ». La jeunesse syndicale suisse s'insurge contre cette attaque indigne et ces affirmations fallacieuses. Elle lance sa campagne pour convaincre les jeunes de faire confiance en la solidité de l'AVS.

La jeunesse syndicale tient à réaffirmer les points suivants :

- Le succès de la Suisse se construit lorsque les générations collaborent dans la solidarité, pas lorsqu'on les monte les unes contre les autres.
- L'AVS n'est pas en danger. En 2007, l'AVS a à nouveau enregistré un bénéfice, qui se monte cette fois à 1,5 milliard de francs.
- Les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas de soucis à se faire à propos de l'AVS : ils en bénéficieront quoi qu'il arrive. Toutes les tentatives de leur faire croire le contraire ne visent qu'à leur faire peur pour qu'ils acceptent des coupes dans les rentes ou refusent les améliorations nécessaires comme la retraite flexible.
- Toutes les prévisions des jeunesses de droite se sont avérées fausses : pour 2006, leurs prévisions prévoyaient un déficit d'1,2 milliard. Mais l'AVS a bouclé ses comptes avec un bénéfice de 2,7 milliards.
- Les jeunesses des partis bourgeois n'ont qu'une idée en tête : diminuer les prestations de l'AVS. Par exemple, les jeunes radicaux exigent, depuis plus de 5 ans, que l'âge de la retraite soit relevé à 70 ans.
- L'initiative pour le libre choix de l'âge de l'AVS dès 62 ans ne coulera pas l'AVS, car elle sera financée séparément. La hausse des coûts sera modeste : moins de 800 millions, ce qui correspond à une augmentation des cotisations de 6,50 francs par mois pour les salariés. Les jeunes sont d'autant plus d'accord de financer la justice sociale qu'ils sont prêts à renoncer à d'autres dépenses inutiles, par exemple de nouveaux avions de combats.
- Les jeunes sont favorables à la retraite flexible. Ils savent que leurs parents en ont ou auront besoin.

La jeunesse syndicale s'engage donc résolument en faveur de l'initiative pour le libre choix de l'âge de l'AVS dès 62 ans. Elle mène sa propre campagne, avec du matériel spécialement destiné aux jeunes salariés. Vous trouverez en annexe le jeu de cartes postales qu'elle distribuera durant la campagne.

**Jean Christophe Schwaab**, secrétaire central de l'USS (078 690 35 09), se tient à disposition pour tout complément d'information.